

École élémentaire Les Coteaux du Suzon

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 20 octobre 2022

Parents élus : Mme André-Chenaud, Mme Gagnepain, Mme Bouillet, Mme Ferry, Mme Roy, Mme Robitaille, Mme Oubahmane, Mme Lejeune, M. Maluski.

Enseignants : Mme Aubertin-Ridolfi, Mme Delmaire-Sizes, Mme Terrusot, Mme Ludwig, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

Représentante de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale.

DDEN : M. Delion

Directeur du périscolaire : M. El Kassimi El Mansouri.

Absents excusés : Mme Coutet, Mme Viret, Mme Jacquot

Ouverture de la séance à 17 h 35.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

La première partie de ce conseil d'école se déroule en compagnie de l'équipe du conseil d'école de maternelle afin de pouvoir aborder deux sujets communs au groupe scolaire :

- L'évaluation de l'école
- Le bilan de la nouvelle cour de récréation

A l'issue de ces deux sujets, chaque équipe poursuit le déroulement de son conseil d'école indépendamment.

Evaluation de l'école

Depuis la rentrée scolaire 2021, la France a mis en place un dispositif d'évaluation d'école à l'échelle nationale de façon systématique et régulière en s'appuyant sur le projet d'école.

Ce dispositif se compose d'un temps d'autoévaluation et d'un temps d'évaluation externe articulés autour de 4 domaines clefs considérés simultanément :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement
- Le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Cette année, le groupe scolaire Les Coteaux du Suzon fait partie de ce dispositif.

Planning et organisation pour notre groupe scolaire

L'auto-évaluation : **de novembre 2022 à janvier 2023**

→ portrait de l'école réalisé par le service statistique académique : [reçu](#)

→ questionnaires à destination des parents, enseignants et personnels non enseignants : [mail envoyé le 21 octobre 2022](#)

→ 4 groupes de travail autour des 4 domaines :

GT1 : apprentissage, parcours des élèves, enseignement → [2 décembre 2022 \(16h30 – 18h30\)](#)

GT2 : bien-être des élèves et climat scolaire → [13 décembre 2022 \(16h30 – 18h30\)](#)

GT3 : acteurs et fonctionnement de l'école → [13 janvier 2023 \(16h30 – 18h30\)](#)

GT4 : école dans son environnement institutionnel, partenarial → [17 janvier 2023 \(16h30 – 18h30\)](#)

→ questionnaire de participation aux différents GT afin d'organiser au mieux les moments d'échanges et faciliter le travail de synthèse et de restitution : [envoyé le 18 novembre 2022](#)

L'évaluation externe : **du 27 février au 1^{er} mars 2023**

Bilan nouvelle cour de récréation

Globalement le résultat est conforme au plan arrêté en juin 2022 : satisfaction de l'ensemble des usagers. Tous les aménagements ne sont pas encore disponibles : voir planning ci-après.

→ Remarques, problèmes de sécurité :

- les clôtures basses en piquets de bois (ganivelles) autour des zones en attente de petites plantations sont très dangereuses pour les élèves (beaucoup d'échardes, piquets en bois pointus, saillants et coupants)

→ une fiche DUER faite le 16/09 sur le registre d'évaluation des risques

→ elles seront prochainement enlevées (Mme Mahy le 13/10)

- les bancs en béton : nous paraissent dangereux (importante masse béton)

→ pas de changement, étude pour éventuellement les décorer

- surcroît de poussière et de graviers dans les classes :

→ demande d'aménagements de nettoyage des chaussures à l'entrée du préau

- instabilité des pavés dans certaines zones

→ seront remis de niveau

- nettoyage – entretien zones avec copeaux de bois

→ instaurer un rythme d'entretien géré par les élèves ? Nécessité de matériel.

- perte de surface utile pour les séances d'EPS

- la butte située en bout de terrain n'a pas été demandée lors des concertations et nous limite dans les activités motrices et physiques. Nous aurions préféré conserver une surface plane et engazonnée.

→ Les aménagements à venir :

- **les plantations** → en février au retour des congés

Participation de tous les élèves et de Latitude 21 : nous attendons de connaître l'organisation.

- **la voile d'ombrage** → recouvrira la zone "classe du dehors" avec installation supplémentaire de poteaux : planifiée pendant les vacances de février

- **les 3 cabanes végétales** → mise en place au printemps dans la zone copeaux

Fonctionnement du conseil d'école

M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

172 votants pour 251 inscrits, soit une participation de 68,53 % : 142 suffrages exprimés / 30 votes blancs ou nuls, soit 82,56 % pour la liste.

Présentation de la nouvelle équipe de parents :

GAGNEPAIN Anne : maman de Lola en CM1/CM2

LEJEUNE Nathalie : maman de Marie CP, Clarisse en CE2/CM1 et de Clémence en CM1/CM2

BOUILLET Audrey : maman de Justine en CE1 et de Clément en CE1/CE2

MALUSKI Laurent : papa de Tess en CE1/CE2

OUBAHMANE Malika : maman de Waël en CE2/CM1

JACQUOT Joan : maman d'Emma en CM1/CM2

VIRET Stéphanie : maman d'Olivia CE1

ROBITAILLIE Catherine : maman de Paul en CE1/CE2

ANDRÉ-CHENAUD Élise : maman de Gabriel en CE1

FERRY Caroline : maman de Sarah en CE1/CE2

COUTET Gaëlle : maman d'Albane en CE2/CM1

ROY Françoise : maman de Lee-Lou et Maëlie en CM1/CM2

M. Mathey rappelle les attributions du conseil d'école aux parents élus.

Point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique

Nous accueillons un total de 145 élèves répartis de la façon suivante :

- 22 élèves en CP (Mme Delmaire-Sizes)
- 22 élèves en CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi)
- 23 élèves en CE1/CE2 (5CE1 et 18CE2) (Mme Terrussot)
- 26 élèves en CE2/CM1 (11CE2 et 15CM1) (M. Mathey et Mme Ludwig)
- 25 élèves en CM1/CM2 (17CM1 et 8CM2) (M. Blanchet)
- 27 élèves en CM2 (M. Mandrillon)

Aucun mouvement depuis la rentrée de septembre.

1 AESH : Mme Antona intervenant à raison de 6h sur l'école.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible et consultable sur le site internet de l'école.

Un nouveau règlement type départemental arrêté le 30/11/2021 annule et remplace le précédent datant du 27/11/2019.

Les principales modifications concernent :

- l'assurance scolaire
- l'exercice de l'autorité parentale
- le règlement général sur la protection des données (RGPD)
- l'usage des photocopies
- le règlement intérieur de l'école

→ Notre règlement d'école sera retravaillé pour intégrer ces évolutions et sera proposé au vote du conseil d'école de mars 2023.

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Les deux documents : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion ont été actualisés pour cette année sans évolution quant aux différentes procédures.

Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le vendredi 30 septembre.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de **3' 44"**. L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile sera réalisé avant les vacances de Noël.

Projet d'école

Rappel des 3 axes du projet d'école 2020 / 2023 :

Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux

Objectif : Améliorer la fluidité de lecture de nos élèves afin qu'ils accèdent plus facilement à la compréhension.

Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante

Objectif : Améliorer l'accueil des élèves au sein de l'école et instaurer un climat serein, propice à la concentration des élèves en classe.

Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive

Objectif : Utiliser l'outil numérique pour favoriser les apprentissages des élèves à besoins particuliers.

Aides aux élèves

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : l'équipe pédagogique a décidé de consacrer les 36 h annuelles à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques. Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe le soir entre 16 h 05 et 17 h 05 suivant un planning propre à chaque enseignant.
- L'accompagnement à la scolarité est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. C'est une aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants du cycle 2 (les lundis et jeudis) et du cycle 3 (les mardis et vendredis) après la classe. Les enfants sont recrutés par le centre de loisirs périscolaires pour un trimestre reconductible après consultation de l'équipe pédagogique de l'école. Les enfants sont encadrés par des animateurs recrutés par les PEP CBFC et sont répartis en deux groupes de 8 au maximum. Les animateurs aident les enfants à faire leurs devoirs, et à acquérir des méthodes d'organisation, de gestion de temps et de travail. Il n'y a pas de surcoût pour les familles, qui paient une prestation au centre de loisirs périscolaires.
- L'étude encadrée est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. Les enfants inscrits à l'initiative de leurs parents pour un trimestre reconductible font leurs devoirs en autonomie (sans l'aide d'un adulte) sous la surveillance de l'encadrant.

L'espace Baudelaire propose également un dispositif d'aide aux devoirs de manière plus globale avec des rencontres organisées avec les parents. Il s'agit du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et dont les parents ont des difficultés dans la gestion des devoirs et du suivi scolaire.

Cette année, les places disponibles pour notre école sont au nombre de 6.

Travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Volets et stores de classe :

De nombreux volets fonctionnement très mal et ont besoin d'une maintenance très régulière.

→ la demande a été renouvelée.

Une étude plus globale intégrant le remplacement des fenêtres, l'isolation par l'extérieur et la rénovation de la façade est en cours → horizon 2029 ...

- Fermeture à clés des salles de classe :

Suite à plusieurs disparitions constatées dans les classes par les enseignants, nous avons demandé à plusieurs reprises de pouvoir fermer les classes.

→ la mairie a refusé à chaque fois cette demande.

Association Coopérative Scolaire Coteaux du Suzon

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le jeudi 22 septembre 2022.

Les comptes ont également été présentés aux membres du conseil d'école.

Le bénéfice de la fête de l'école est de 789,91 €. Merci aux parents volontaires pour l'organisation et leur implication pour que cette fête soit une réussite après les 2 années d'arrêt forcé. Merci également à l'équipe périscolaire pour leur participation et l'organisation du barbecue.

Fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Les effectifs sont les suivants :

Accueil du matin (25) / pause méridienne (125) / TAP (90) / soir (45).

Projets en cours et à venir :

- **Projet URBANISSIMO** : Avec l'aide d'un intervenant, les 10 périscolaires du secteur Grésilles/Nord Toison d'or vont réaliser une maquette de leur "secteur". Au final nous allons rassembler les maquettes pour en former une seule, le périscolaire Coteaux du Suzon élémentaire aura ses séances les lundis de 16h à 18h à l'école Alain Millot.

- Projet Home Staging (rénovation de la salle péri) : Décoration du périscolaire.
- Fresque façade de l'accueil Baudelaire (Artiste Saturne) : Fresque réalisée en collaboration avec l'accueil Baudelaire, les enfants ont pu participer à la réalisation via des séances de préparation avec l'artiste Saturne.
- Soirée à thème (Loup Garou, loto, cache cache dans le noir).
- Croix rouge " les boites solidaires" : Pour les familles qui le souhaitent, nous vous invitons à confectionner un colis pour les personnes les plus démunies (voir modalité avec l'animatrice Aurélia).
- Projet Sportif Coupe du monde : Les enfants pourront suivre la coupe du monde 2022 au périscolaire avec des animations variées proposées par les animations.
- Sortie Patinoire et Skate Park

Activités sportives et culturelles

IETS : interventions sportives par des intervenants municipaux.

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre
CP (Mme Delmaire-Sizes)	gymnastique	Natation (1 séance/ sem)	course d'orientation
CE1 (Mme Aubertin-Ridolfi)			
CE1/CE2 (Mme Terrusot)	athlétisme	gymnastique	natation (massé : 4 séances par semaine)
CE2/CM1 (M. Mathey et Mme Ludwig)			
CM1/CM2 (M. Blanchet)			
CM2 (M. Mandrillon)			

Activités des classes

- APER : pour les classes de M. Blanchet et Mandrillon → planifiée en fin d'année scolaire.
- Intervention en anglais des élèves du collège dans toutes les classes (2 fois dans l'année) → la première, le lundi 12 décembre 2022.
- Projet école et cinéma pour 2 classes : CP (Mme Delmaire-Sizes) et CE1/CE2 (Mme Terrusot).
- Intervention biodiversité en lien avec la cour de l'école (Latitude 21) : toutes les classes.

Informations diverses

→ Photos scolaires :

- Les photos ont été réalisées le 29 septembre.
- Les commandes se réalisent cette année via le site internet "<https://creanomade.maclasse.photo/>".
- Les photos de fratries avec la maternelle ont pu être réalisées le lundi 10 octobre (gestion maternelle).

→ Stages de réussite dans le cadre des vacances apprenantes :

- Ce stage se déroulera durant la première semaine des vacances d'automne (24 au 28/10/2022) de 9h à 12h sur les 5 jours.
- 4 enseignants assureront les cours (3 de l'école Les Coteaux du Suzon et 1 de l'école A. Millot).
 - 27 élèves (21 Coteaux et 6 A. Millot).

→ Cross du collège :

- Les classes de M. Mandrillon et M. Blanchet ont participé à cette activité le vendredi 21 octobre (le matin).

→ Élections du représentant de l'école au conseil municipal des enfants :

- Les élèves concernés sont les CE2 et les CM1.
- Les élections sont planifiées les 18 novembre 2022.
- Une communication a été faite aux élèves et aux parents avant les vacances d'automne.

Questions des parents

- « Les vols dans les classes : Nous avons eu des retours de certains parents dont les enfants se sont fait voler leurs crayons dans les salles de classe pendant la pause méridienne. Apparemment des élèves auraient accès aux salles de classes et les vols auraient lieu à ce moment là (matériel enfant, matériel salle de classe), les classes restent-elles ouvertes pendant cette pause ?

Nous sommes sur une phase actuelle de petits objets mais ce phénomène ne doit pas devenir une habitude et prendre de l'ampleur.»

→ L'année passée, certaines classes (celles du bâtiment annexe) étaient visitées car des disparitions ont été constatées par les enseignantes.

Les élèves ne devraient pas avoir accès aux classes sur la pause méridienne.

Entre autre nous avons demandé à la mairie de pouvoir fermer à clé les classes mais refus.

- « Les parents constatent que certains enfants jettent des cailloux en direction de la rue. Ces derniers arrivent soit sur la tête des personnes qui se trouvent sur le trottoir ou sur le toit des voitures. Serait-il possible de faire un rappel aux élèves ? »

→ Le rappel a été fait dans toutes les classes.

- « Pour information nous nous sommes interrogés sur l'absentéisme au niveau de l'élection des parents d'élèves. L'absentéisme représente l'esprit actuel des français et le fait qu'il n'y ait qu'une seule liste n'est pas très attrayant mais voici tout de même les réponses des parents qui se sont abstenus :

"Je pense qu'il y a eu un souci concernant les enveloppes à récupérer suite au vote pour les élections.

Nous avons remis les enveloppes dans le cahier rouge comme convenu dès le lundi suivant le courrier nous informant des élections et ces dernières n'ont jamais été récupérées.

Visiblement, nous ne sommes pas les seuls.

Par habitude, les enseignants récupéraient ces enveloppes ..."»

→ Concernant l'abstention, elle est de 31,47 % versus 25,96 % l'an passé et 27,68 % il y a 2 ans.

Pour les enveloppes, nous n'avons pas changé notre procédure de distribution et de réception. Nous demandons en classe chaque matin si les élèves ont des enveloppes, nous ne contrôlons pas dans les cartables.

- « Serait-il possible lors du prochain conseil d'école de faire un point sur le comportement des automobilistes quand ils déposent et récupèrent leurs enfants ? Tous les matins je vois des voitures garées en double file, sur les trottoirs, sur le passage piéton, dans le virage, devant les arceaux à vélo, ou encore moteur allumé devant le portail pendant que les enfants attendent dans les gaz d'échappement... Il est temps que ces comportements égoïstes, irrespectueux, et dangereux cessent. »

→ Ce point est abordé avec les nouveaux parents à chaque inscription. C'est un sujet récurrent évoqué auparavant à chaque conseil d'école. Malgré les actions menées, le problème perdure. Plus de personnel sécurécôle ... Nous ne pouvons que faire appel au civisme de chacun ...

Dates à retenir

Reprise de l'activité du comité des fêtes : la première réunion a eu lieu le jeudi 17 novembre, la prochaine est planifiée le jeudi 8 décembre à 17h30.

Les prochains conseils d'école : **jeudi 9 mars 2023** (attention changement de date par rapport à l'annonce faite lors de la rentrée de septembre) ; jeudi 15 juin 2023.

La fête de carnaval : vendredi 3 février 2023.

La fête de l'école : vendredi 30 juin 2023.

La séance est levée à 19h30

Le directeur,
M. Mathey



L'enseignante,
Mme Terrussot



La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme Chenaud

